Le 2 novembre 2026

Avis CFDT sur la Consultation relative à la Politique Sociale

Les élus CFDT tiennent à rappeler la particularité de notre établissement, balancé entre des recrutements encore importants en 2025 et des départs qui le sont tout autant et le déménagement à venir fin 2028.

Concernant, la politique d'**Egalité entre les Femmes et les Hommes**, nous constatons que la résorption de l'écart salarial pour l'ensemble des positions se poursuit en 2025, à l'exception de la Comex.
En matière de recrutement, la dynamique engagée se poursuit en 2025, avec 51 entrées de femmes en CDI, sans toutefois relever le déséquilibre du ratio H/F en termes d'effectifs. Le nombre de femmes, 30% dans l'établissement, est resté stable depuis plus de 5 ans, et découle principalement du manque d'attractivité des métiers et des formations techniques auprès du public féminin. Nous encourageons donc la direction à renforcer ses actions de promotion des métiers techniques et de développement des partenariats avec les écoles partenaires, voire les lycées ! Quant au travail à temps partiel, les femmes sont surreprésentées par rapport à leur poids dans l'effectif. Nous saluons enfin le fait que la direction poursuive sa politique d'apprentissage avec 71 personnes recrutées en 2025 dont 33 femmes.

En matière de **gestion des compétences**, si nous saluons l'intégration des nouveaux arrivants, il conviendra d'appréhender les nombreux départs en retraite des prochaines années en tenant compte de la transmission des connaissances, de la consolidation de l'effectif, de la pérennité des métiers jugés critiques et… des subventions du CSE en lien avec la masse salariale du fait de la « juniorisation » de l'effectif.

Sur le volet **formation**, nous constatons que 2 017 salariés ont été formé en 2025 contre 2 052 en 2024.
Avec un réalisé de 56 047 heures de formation en 2025 pour 44 735 heures en 2024 (pour rappel 2024 avait été impacté par les JO), nous revenons à un niveau standard bien que légèrement inférieur à 2023.
Le nombre de stagiaires est de 5 869 en 2025 pour 6 606 en 2024 et ce à iso nombre de salariés.
Cet écart est certainement dû à un nombre de formations obligatoires plus important sur 2024.
Nous remarquons que les coûts pédagogiques par rapport à 2024 sont en augmentation de l'ordre de 20%.
La répartition des heures montre une légère baisse sur le réglementaire et le QSSE pour une augmentation de l'ordre de 10% sur les techniques métiers et scientifiques. Nous considérons ces 2 points positifs.
Le nombre de personnes formées en 6 ans est de 100 % cela inclus toutefois les formations obligatoires en digital du type Cyber et Ethique de courte durée. De ce fait, on ne peut s'assurer que tous les salariés ont eu une formation métier sur les 6 dernières années.
La CFDT souhaiterait avoir l'année prochaine des indicateurs différenciant les formations obligatoires en digital de celles liées aux formations métiers, réglementaire et QSSE.

Pour la CFDT, la politique en matière de **handicap** reste perfectible avec un taux d'emploi global toujours en deçà des 6 % attendus avec 4,64 % en légère hausse par rapport aux années précédentes (4,59 % en 2025). Il y a eu 1 départ pour 6 entrées en 2025 soit 47 salariés avec un handicap reconnu. Une évaluation des actions menées doit être réalisée afin que la hausse se maintienne de manière significative dans les prochaines années. Le seuil légal de 6 % doit devenir notre objectif à moyen terme.

Par ailleurs, l'année 2025 a été riche en items salariaux avec un bon intéressement versé et des NAO.
Nous regrettons toujours le peu de moyens accordés aux télétravailleurs au regard de ce que propose les entreprises équivalentes et ce, alors que notre futur bail de 11,5 ans pérennisera l'usage du flex-office.
En conclusion, et malgré quelques réserves, nous constatons des efforts pour améliorer la politique sociale.
Les élus CFDT au CSE émettront un avis favorable sur cette consultation relative à la mise en œuvre de la politique sociale.